

(N° 90.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 10 JUILLET 1895.

Rapport de la Commission des Affaires étrangères,
chargée d'examiner le Projet de Loi contenant le
Budget du Ministère des Affaires étrangères pour
l'exercice 1896.

*Voir les nos 123, V, et 220, session de 1894-1895, de la Chambre
des Représentants ; 87, même session, du Sénat.)*

Présents : MM. le Baron T' KINT DE ROODENBEKE, Président ; le Comte
DE BEAUFFORT, le Comte DE HEMRICOURT DE GRUNNE, le Comte
DE MARNIX DE SAINTE-ALDEGONDE, DE MEESTER DE BETZENBROECK et
le Chevalier DESCAMPS, Rapporteur.

MESSIEURS,

J'ai l'honneur de vous faire rapport sur le Projet de Budget des Affaires
étrangères sur l'exercice 1896.

Le Projet ne diffère pas sensiblement du Projet de Budget pour l'exer-
cice 1895, soumis également cette année aux délibérations du Parlement.

Votre Commission vous en propose l'adoption en exprimant la confiance
que la mesure prise pour rendre plus régulière la procédure concernant
le vote des Budgets, rendra plus facile au Sénat l'examen approfondi des
Budgets qui lui seront ultérieurement soumis.

Le Rapporteur,
Chevalier DESCAMPS.

Le Président,
Baron T'KINT DE ROODENBEKE.